

de plus en plus difficile

« Je suis partie avec 9 500 € planqués dans mes sous-vêtements »

SANDRINE vient d'adopter Florie au Viêt Nam

ELLE PRÉFÈRE en rire aujourd'hui, tellement elle est heureuse de serrer Florie dans ses bras. Mais ce souvenir est resté en travers de sa gorge. Sandrine se revoit, il y a un mois, passer en tremblant le portique de sécurité de l'aéroport, à Paris, en partance pour Hanoï. « Je suis partie avec 9 500 € planqués dans mes sous-vêtements et une ceinture ventrale, admet-elle. J'avais l'impression que c'était écrit sur mon visage. Je n'avais qu'une trouille, c'est que ça sonne, qu'on me fouille, qu'on me prenne pour une voleuse et que je loupe mon avion... » Cette adoptante de 37 ans, salariée sage et tranquille d'une Caisse d'allocations familiales dans le Nord, est comme beaucoup d'autres passée par « l'épreuve du don ». Cette somme, en liquide, que les adoptants au Viêt Nam (et ailleurs) doivent déposer dans une enveloppe blanche et remettre à un intermédiaire avant la remise officielle de l'enfant.

« Ça devait se faire très vite, à l'abri des regards »

Un passage obligé, glauque et agaçant, à l'entêtant parfum de corruption, que ne lui a pas épargné le fait d'être accompagnée par l'Agence française de l'adoption (AFA). « Très vite ils m'ont dit que je devrais prévoir 6 000 € en billets pour le don à

la région », admet-elle. « On sait bien qu'il faut verser de l'argent, officiellement pour les enfants qui restent dans les orphelinats, parce qu'ils sont malades ou trop âgés... » Mais une fois à Hanoï, où Sandrine rase les murs de peur de se faire dépouiller, la mauvaise surprise est double.

D'abord le don est passé de 6 000 à 9 000 € « à cause de la crise financière ». Ensuite le correspondant local de l'AFA — d'ailleurs désolé — lui explique qu'elle devra se charger du paiement elle-même, le soir même, dans sa chambre d'hôtel. « Si j'étais venue avec des travellers chèques, je n'aurais même pas eu le temps de les changer, soupire-t-elle. Ça devait se faire très vite, à l'abri des regards. Je vous passe la scène : on frappe à votre porte, vous sortez l'enveloppe, une femme que vous connaissez à peine compte et recompte les billets sur le lit. Et cette impression épouvantable de faire quelque chose de malhonnête... »

Evidemment, Sandrine s'estime chanceuse. Trois jours plus tard, elle était maman, après trois ans d'attente. De quoi effacer les mois sans la moindre information et le tirage au sort de son dossier... Mais cette scène-là, elle ne l'oubliera pas. « Je ne remets pas en cause le don, mais la façon de faire, le fait qu'on nous laisse gérer cette sale besogne tous seuls. Les organismes agréés s'occupent de ça. Pourquoi l'AFA ne le peut-elle pas ? »

FLORENCE DEGUEN



Après un échange éprouvant, Sandrine, 37 ans, est heureuse de tenir enfin contre elle sa petite Florie, originaire du Viêt Nam. (DR)

Les Hallyday sur le point d'aller chercher Joy



LOS ANGELES (ETATS-UNIS), LE 4 JUILLET. Johnny et Laeticia Hallyday, avec Jade, leur première fille adoptive. (ANGELI/MAXIMA/ALAIN ROLLAND.)

LORSQUE notre journal lui avait demandé, il y a un an, s'il était plus facile d'adopter lorsqu'on s'appelle Hallyday, Johnny avait répondu : « On a souvent dit que j'ai été aidé par M^{me} Chirac. Ce qui est vrai et faux. Nous avons fait les démarches habituelles de l'adoption. Tout ce qu'on nous a demandé, on l'a fait. La seule chose que M^{me} Chirac ait faite, c'est que quand elle est partie au Viêt Nam, elle a emporté avec elle une pile de dossiers et qu'elle a

mis le nôtre au-dessus en les donnant. Pour adopter un deuxième enfant, nous sommes obligés de recommencer depuis le début. Ça ne me décourage pas. » Après plus de deux ans de procédure, les Hallyday retourneront donc au Viet Nam chercher la petite sœur de Jade (4 ans), Joy (née au mois de juillet). « Nous espérons l'accueillir début 2009 », expliquait la star dans nos colonnes le 28 octobre.

S.C.

« Est-ce qu'un jour on sera parents ? »

CAROLINE ET MICHEL, après un an et demi de procédure pour accueillir un enfant cambodgien

LA CHAMBRE du « petit » ou de la « petite » est « quasi prête » et les prénoms sont « arrêtés ». Mais depuis neuf mois, Caroline et Michel*, qui ont postulé pour accueillir un enfant du Cambodge auprès de l'Agence française d'adoption (AFA), sont sans nouvelles de leur dossier. « On n'a aucune information de l'AFA. Quand on arrive à la joindre, elle nous répond : *On vous rappellera quand on en saura plus*. On n'est mis au courant de rien, on se demande si notre dossier a été traité, s'il est encore à Paris ou s'il a été transmis à l'ambassade de France au Cambodge puis au ministère des Affaires étrangères cambodgien. Il peut être n'importe où sur une pile ! » s'inquiète le couple de trentenaires domicilié en Rhône-Alpes.

C'est en décembre 2007, à l'issue de neuf mois de procédures qu'il a obtenu l'agrément du conseil général pour « un enfant de moins de 2 ans ». « On avait trouvé que c'était plutôt bien parti », se souvient la jeune femme qui travaille dans la recherche scientifique. En février 2008, l'adoption est de nouveau autorisée au Cambodge par la France. Un millier de candidatures affluent alors vers l'AFA, dont celle de Caroline et de Michel. Face à cet embouteillage de postulants, un tirage est au sort effectué. « Nous sommes arrivés dans les cinquante premiers sur la liste d'attente. On avait alors beaucoup d'espoir, on a pensé que tout allait enfin se débloquer. Mais depuis, c'est le néant », estime Caroline, qui a écrit à la députée (UMP) Michèle Tabarot, présidente du Conseil su-

périeur de l'adoption, pour dénoncer cette situation. « Mais on n'a jamais eu de retour », s'étonne-t-elle. Seule certitude : il y a moins de deux semaines, face à l'engorgement des dossiers, les autorités françaises ont décidé de suspendre « provisoirement » l'envoi de nouvelles demandes à Phnom-Penh.

« Je ne baisserai jamais les bras »

« Mais personne n'est en mesure de nous affirmer si cette mesure nous concerne ou pas », explique Caroline. « On est au bout du rouleau, on se demande sans cesse : *Est-ce qu'un jour on sera parents ?* Pour autant, on a toujours ce désir d'enfant », répète son mari, cadre supérieur. « C'est frustrant d'être condamné à ne rien faire quand, depuis des mois, on se bat, on est dans l'action. Mais je ne baisserai jamais les bras même si ce que nous vivons est en train de détruire un couple. On a déjà tellement galéré pour en arriver là », insiste Caroline. Huit ans déjà qu'elle rêve d'être maman et lui d'être papa. Ils se sont tournés vers l'adoption après quatre tentatives de fécondation in vitro (FIV). « Notre projet, c'est comme une grossesse, conclut monsieur, sauf qu'on ne connaît pas la date d'accouchement ! Et cela est très dur... »

VINCENT MONGAILLARD

A leur demande, les prénoms ont été modifiés.